

ASSOCIATION DIABETE 49
Association régie par la loi de 1^{er} juillet 1901

11, rue des Noyers
49100 - ANGERS



RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2012

ASSOCIATION DIABETE 49

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

11, rue des Noyers
49100 - ANGERS



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 Décembre 2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2012, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association « DIABETE 49 » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous estimons qu'aucun élément suffisamment significatif ne mérite d'être signalé. Cette appréciation s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et contribue donc à la formation de notre opinion de certification sans réserves émise dans la première partie de ce rapport.

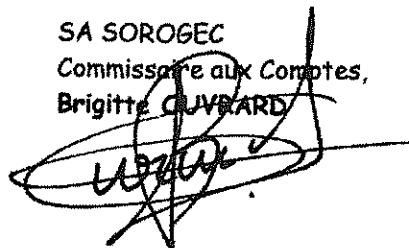
3- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Beaucouzé, le 10 mars 2013

SA SOROGE
Commissaire aux Comptes,
Brigitte CLAVARD



A²C

ASSISTANCE
AUDIT
CONSEIL

Société d'expertise comptable et de conseil en gestion
inscrite au tableau de l'Ordre de la région d'Angers

Joëlle-Anne CARRE
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Diplômée d'études supérieures es sciences économiques

Olivier PAILLER
Diplômé d'expertise comptable
Maître en droit privé

DIABETE 49

11, rue des Noyers
49000 ANGERS

Prise en charge diabète

COMPTES ANNUELS
au 31 décembre 2012

Brigitte OUVARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

Rapport de présentation	
Bilan	1
Compte de résultat	3
Annexe	4

DETAIL DES COMPTES ANNUELS

Détail du bilan actif	10
Détail du bilan passif	11
Détail du compte de résultat	12
Tableau de financement simplifié	14

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

RAPPORT DE PRESENTATION

RAPPORT DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association DIABETE 49 pour l'exercice du 1er Janvier 2012 au 31 décembre 2012 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 9 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	172 793,98 Euros
- Produits de fonctionnement,	212 875,38 Euros
- Résultat net comptable,	7 250,97 Euros

Fait à Angers
Le 18 février 2013

Signature de l'expert comptable

Joëlle-Anne CARRE

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	18 909,29	10 560,94	8 348,35	2 724,34
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 909,29	10 560,94	8 348,35	2 724,34
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 812,00		1 812,00	
Autres créances	67,20		67,20	238,56
Disponibilités	158 910,09		158 910,09	124 432,95
Charges constatées d'avance	3 656,34		3 656,34	2 371,20
TOTAL ACTIF CIRCULANT	164 445,63		164 445,63	127 042,71
TOTAL ACTIF	183 354,92	10 560,94	172 793,98	129 767,05

Brigitte OUVRARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Fonds propres		
Report à nouveau	11 754,96	9 755,15
<i>Résultat net comptable de l'exercice</i>	7 250,97	1 999,81
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	19 005,93	11 754,96
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 058,02	27 630,51
Dettes fiscales et sociales	13 763,93	10 194,35
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	112 966,10	80 187,23
TOTAL DETTES (1)	153 788,05	118 012,09
TOTAL PASSIF	172 793,98	129 767,05
(1) Dont à moins d'un an	153 788,05	118 012,09

Brigitte OUVRARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2012 au 31/12/2012 (12 mois)	Du 01/01/2011 au 31/12/2011 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Autres produits de fonctionnement				
Subventions de fonctionnement	205 692,96	198 929,07	6 763,89	3,40
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charges	7 182,05	3 098,56	4 083,49	131,79
Autres produits	0,37		0,37	
Total des produits de fonctionnement	212 875,38	202 027,63	10 847,75	5,37
Charges de fonctionnement				
Autres achats et charges externes	155 450,97	147 895,15	7 555,82	5,11
Impôts, taxes et versements assimilés	183,41	270,39	-86,98	-32,17
Salaires et traitements	33 727,55	36 506,58	-2 779,03	-7,61
Charges sociales	16 641,00	16 160,43	480,57	2,97
Dotations aux amortissements s/immobilisations	1 245,81	569,26	676,55	118,85
Autres charges	2,63	1,48	1,15	77,70
Total des charges de fonctionnement	207 251,37	201 403,29	5 848,08	2,90
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 624,01	624,34	4 999,67	
Produits financiers				
Produits financiers, participations	1 626,96	1 136,27	490,69	43,18
Total des produits financiers	1 626,96	1 136,27	490,69	43,18
RÉSULTAT FINANCIER	1 626,96	1 136,27	490,69	43,18
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	7 250,97	1 760,61	5 490,36	311,64
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		239,20	-239,20	-100,00
Total des produits exceptionnels		239,20	-239,20	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		239,20	-239,20	-100,00
TOTAL DES PRODUITS	214 502,34	203 403,10	11 099,24	5,46
TOTAL DES CHARGES	207 251,37	201 403,29	5 848,08	2,90
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	7 250,97	1 999,81	5 251,16	262,56

Brigitte OUVRARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

☛ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2012, dont le total est de 172.793,98 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 214.502,34 Euros et dégageant un bénéfice de 7.250,97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

☛ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Date de déclaration à la préfecture : 28/03/2001
Date réelle de début d'activité : 01/10/2002

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et les méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur le mode linéaire sur la durée de vie connue de l'association (soit jusqu'au 31/12/2014 pour les immobilisations acquises sur l'exercice).

Brigitte OUVRARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

■ SUBVENTIONS

Subventions

Subventions URCAM :		238 400,00 Euros
Subvention Ville de Cholet :		71,83 Euros
Extourne PCA N-1 :		80 187,23 Euros
Produits divers :		0,37 Euros
Transferts de charges		7 182,05 Euros
Charges :		- 212 875,38 Euros
Charges selon compte de résultat :	207 251,37 Euros	
Amortissements non pris en compte :	- 1 245,81 Euros	
Acquisitions d'immobilisations prises en compte :	6 869,82 Euros	
		<hr/>
Solde au 31/12/2012 :		+ 112 966,10 Euros
Enregistré en produits constatés d'avance.		

Résultat

Le résultat correspond aux éléments suivants :

Intérêts de l'année 2012 du Livret A :		1 626,96 Euros
Amortissements de l'exercice :		- 1 245,81 Euros
Acquisitions d'immobilisations :		6 869,82 Euros
		<hr/>
Résultat :		7 250,97 Euros

Brigitte OUVRARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Installations générales	316,94				316,94
Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 585,76	6 869,82	2 863,23		18 592,35
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 902,70	6 869,82	2 863,23		18 909,29
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	14 902,70	6 869,82	2 863,23		18 909,29

Brigitte OUVRARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Rapport de présentation

A²C

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations générales	316,94			316,94
Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 861,42	1 245,81	2 863,23	10 244,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 178,36	1 245,81	2 863,23	10 560,94
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	12 178,36	1 245,81	2 863,23	10 560,94

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Installations générales :	Consommation temps	sur 2 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier :	Consommation temps	de 1 à 4 ans

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif circulant				
Autres créances usagers	1 812,00	1 812,00		
Débiteurs divers	67,20	67,20		
Charges constatées d'avance	3 656,34	3 656,34		
TOTAL DES CRÉANCES	5 535,54	5 535,54		
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	27 058,02	27 058,02		
Personnel et comptes rattachés	3 231,00	3 231,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	10 532,93	10 532,93		
Produits constatés d'avance	112 966,10	112 966,10		
TOTAL DES DETTES	153 788,05	153 788,05		

Brigitte OUVRARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

CHARGES À PAYER

	<u>Montant</u>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 952,08
Dettes fiscales et sociales	5 182,52
TOTAL DES CHARGES À PAYER	26 134,60

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	<u>Montant</u>
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	3 656,34
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 656,34
Produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	112 966,10
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	112 966,10

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF :	127,89 heures
Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande :	127,89 heures

ENGAGEMENTS RETRAITE

Les engagements retraite ne sont pas significatifs.

Brigitte OUVRARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

■ VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRES				
Report à nouveau	9 755,15	1 999,81		11 754,96
Résultat de l'exercice	1 999,81	7 250,97	1 999,81	7 250,97
FONDS PROPRES	11 754,96	9 250,78	1 999,81	19 005,93
VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	11 754,96	9 250,78	1 999,81	19 005,93

Brigitte OUVRARD
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes